



Edité le : 01/03/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG
218 rue de la mairie
63590 AUZELLES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-23711	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2502-25650-1	N° Prélèvement :	00215279
N° Analyse :	00215793	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	OLAGNIER	Code PSV :	000008012
Localisation exacte :	MR BONNEFOY JEAN-CLAUDE, ROBINET MITIGEUR CELLIER		
Dept et commune :	63 CUNLHAT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6308043000	Y :	3,5823846000
UGE :	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D11+
Nom de l'exploitant :	SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
	AUZELLES		
	63590 AUZELLES		
Nom de l'installation :	MARECHE OLAGNIER	Type :	UDI
		Code :	006179
Prélèvement :	Prélevé le 26/02/2025 à 09h30 Réception au laboratoire le 26/02/2025 à 18h50		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LABOURE Cyrille		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 26/02/2025 à 18h50

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	7.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+> 210	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D11+> 0.04	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	63D11+> 0.05	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+> < 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+> < 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes	63D11+> < 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0 #
Escherichia coli	63D11+> < 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+> < 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	63D11+> 0	-	Analyse qualitative				
Odeur	63D11+> Néant	-	Méthode qualitative				
Saveur	63D11+> Néant	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	63D11+> < 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+> < 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Turbidité	63D11+> 0.12	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques							
Cations							
Ammonium	63D11+> < 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #
Métaux							
Arsenic total	63D11+> < 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10	#

63D11+> ANALYSE D1 + ARSENIC AVEC CHLORE (ARS63-2025)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

